

Durée : 6h45

Longueur : 24 km

Balisage : vert

▼1039 m ▲1350 m

Dénivelé : + 550 m

Difficile

Depuis la vallée ouverte de la Santoire, ce chemin grimpe sur le plateau du Limon. Partout la vue est large. Le randonneur ira jusqu'au Lac de Sauvages. Souvent appelé « Lac Sauvage », il a été construit en 1602 par un riche bourgeois de Murat. Aujourd'hui, c'est un agréable lieu de pêche.



Itinéraire non praticable de mi-novembre à mi-mai : enneigement ainsi que par temps de brouillard.

Traversée de pâtures et de propriétés privées, chiens interdits même tenus en laisse.



Topo-guide de référence :
Pays de la Pinatelle et de la Haute Santoire
Office de tourisme du Pays de Murat
www.officedetourismepaysdemurat.com

Aménagement et entretien du circuit :
Syndicat Mixte du Puy Mary
www.puymary.fr

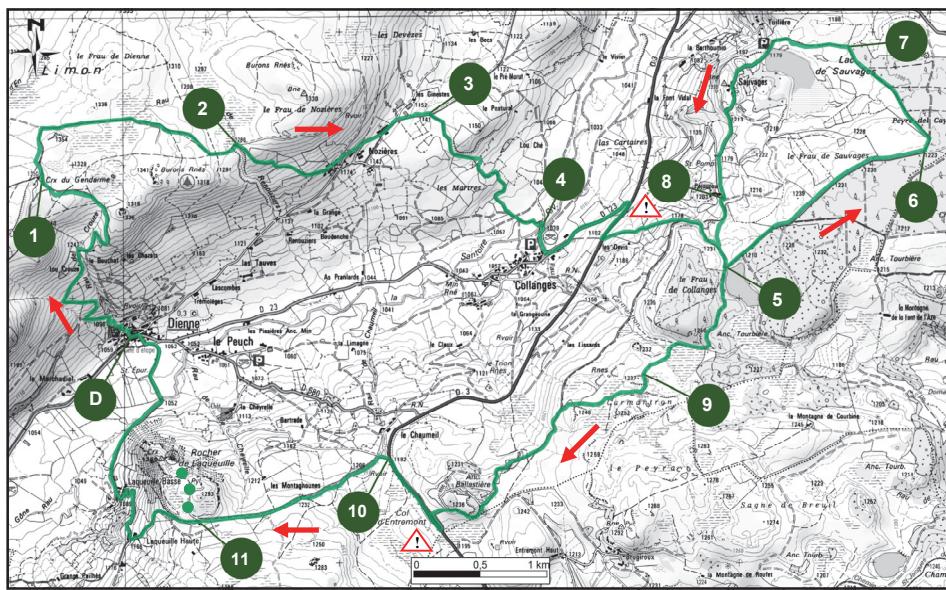
Credit photo SMPM-NF

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :
www.rando.cantal.fr

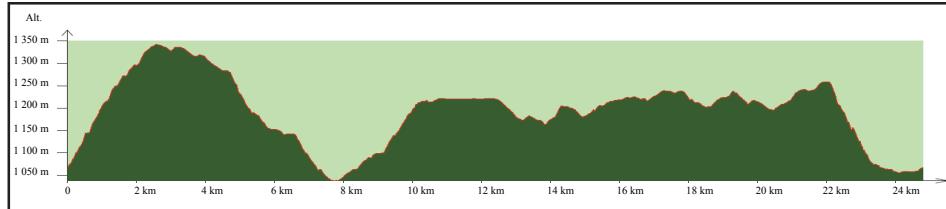
Fiche Rando PDIPR 15
Edition 2018 - Tous droits réservés

Entremont et Limon

DIENNE



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite



D Le départ est situé en face de la poste du bourg de Dienne. Gagner l'église puis le foyer de ski de fond. Arrivé à sa hauteur emprunter le chemin goudronné. Celui-ci devient empierré et passe devant le cimetièr. Continuer à monter, franchir une clôture et se diriger en face dans les prés. Après être passé devant un buron et avoir traversé le ruisseau de Grouze, poursuivre dans les virages jusqu'à la croix du gendarme.

1 Au pied de la croix, tourner à droite et, au croisement qui suit, prendre à nouveau à droite. Dépasser l'éboulis situé à main droite puis longer la sagne en poursuivant tout droit jusqu'au ruisseau de Renouzier.

2 Franchir le ruisseau et sortir du sentier principal pour emprunter un chemin moins marqué à droite. Amorcer la descente entre des murets jusqu'à Nozières. Traverser le hameau et continuer tout droit sur 350 m jusqu'à un grand corps de ferme. Dépasser le bâtiment et au carrefour suivant tourner à droite. Après environ 250 mètres, au croisement suivant rester à droite.

3 Gagner un sentier délimité par des frênes et des clôtures. Après quelques taillis et quelques murets, le chemin descend pour devenir plus dégagé.

4 Arrivé à la rivière la traverser et rejoindre le hameau de Collanges par une large piste pour aboutir sur la D23. Tourner à gauche et remonter la route jusqu'au carrefour avec la D3.

Au croisement, tourner à droite et continuer tout droit sur environ 350 m en restant sur le côté droit de la route (attention route à grande vitesse).

A ce point traverser la D3 en tournant à gauche. Emprunter la piste tout droit jusqu'à la tourbière du Frau de Collanges.

5 (Raccourci qui évite le tour du Lac en tournant à droite). Tourner à gauche et continuer tout droit sur la piste caillouteuse sur 2 km en longeant les épicéas.

6 Au croisement, tourner à gauche et emprunter le chemin qui devient herbeux en lisère de forêt. Après 100 mètres prendre encore à gauche le chemin qui descend en longeant les prés à gauche et le bois à droite. Dépasser une tourbière à droite et longer un clôture située à main droite.

7 Tourner à gauche et emprunter un sentier herbeux longé par des murets. L'itinéraire domine le Lac de Sauvages pour rejoindre la route. Tourner à gauche et continuer tout droit en passant sur le déversoir. Après avoir traverser Sauvages, dans le virage continuer tout droit jusqu'au hameau de Péjouzoux.

8 Dépasser la première maison et laisser un large chemin. Monter sur la gauche et tout de suite suivre un sentier herbeux. Franchir une clôture et continuer en face dans le pré, puis se diriger légèrement à droite jusqu'à une clôture qu'il faut franchir pour récupérer un chemin plus grandi.

Monter le chemin à gauche. On débouche à nouveau face à la tourbière du Frau de Collanges (point 5). Prendre à droite cette fois-ci puis encore à droite au carrefour suivant. Franchir la clôture. Quelques mètres plus loin, franchir une deuxième clôture et la suivre à main droite. Bifurquer ensuite à gauche et continuer sur une sente qui serpente entre deux tourbières.

9 Franchir une nouvelle clôture et poursuivre sur le chemin bien marqué. Sortir de l'estive et suivre le tracé en face puis rentrer dans une ancienne carrière. Franchir la clôture et prendre le sentier le plus à

gauche. Au prochain croisement rester à droite sur le chemin principal et ignorer les autres directions à droite. Au prochain carrefour en T descendre jusqu'au Col d'Entremont. Arrivé au carrefour avec la D680 tourner à droite et prendre la route sur 500 m. (Attention route à grande vitesse).

10 A l'embranchement tourner à gauche sur une large piste puis après 100 m tourner à nouveau à gauche. Continuer tout droit sur cette piste sur environ 1,5 km jusqu'à une patte d'oie. (Rocher de Laqueuille environ 10 mn A/R).

11 Continuer en face. Le chemin d'abord herbeux devient caillouteux et redescend à Laqueuille-Haute puis Laqueuille Basse. Continuer sur le goudron, traverser la Santoire et regagner Dienne jusqu'au point de départ.

INFO+
L'église de Dienne (XII^e siècle) a été édifiée par les cisterciens d'Aubazine. Le Bourg s'est développé grâce à sa situation de carrefour. Seul passage sur la Santoire, le pont de Dienne assurait la traversée de la route du sel et de la transhumance des troupeaux venus des hauts plateaux alentours.





Pour une randonnée sans souci



Comprendre la signalétique des itinéraires pédestres

La couleur d'un PR est déterminée par la durée de l'itinéraire (moyenne 3,5km/h sans difficulté de parcours particulière, ni arrêt) :

- Circuit de moins de 2h : une bande bleue
- Circuit de 2 à 4h : une bande jaune
- Circuit de plus de 4h mais n'excédant pas la journée : une bande verte

Bonne direction : Mauvaise direction :

Tournez à gauche : Tournez à droite :

Spécifications techniques des flèches directionnelles du Grand Site du Puy Mary



Signification des pastilles présentes sur l'ensemble du mobilier du Grand Site du Puy Mary



Autres éléments techniques :

Le dénivelé positif correspond à la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.

En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.

Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

La météo dans le Cantal:

www.meteofrance.com
Tel : 08 99 71 02 15

Numéros d'urgence:

- 15 S.A.M.U
- 17 police
- 18 pompiers
- 112 numéro d'urgence européen

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par le Syndicat Mixte du Puy Mary. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.